



ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Le débat d'orientations budgétaires est un important rendez-vous annuel pour dresser le bilan et débattre du cap et des priorités de la collectivité, tout autant que de l'évolution de sa situation financière. Les OB de Grand Besançon Métropole seront votées le 2 mars, son budget primitif le 13 avril.

L'année 2023 s'ouvre dans un contexte, une fois de plus, particulièrement inédit.

Alors que la crise sanitaire avait impacté les budgets de GBM de près de 14 M€ en 2020 et 2021, l'année 2022 semblait vouloir s'inscrire sur une trajectoire de retour à la normale.

C'est pourtant à une crise énergétique, conjuguée à une crise inflationniste de grande ampleur, que les collectivités, les entreprises et les particuliers sont confrontés aujourd'hui.

Avec un quasi-doublement des factures énergétiques et une inflation de près de 6% en 2022, qui devrait rester élevée en 2023, ce retour à la normale se fait donc encore attendre.

Sans doute la gestion de crises va-t-elle faire partie intégrante du quotidien des collectivités, nécessitant d'autant plus de réactivité et de responsabilité.

Dans ce contexte d'incertitudes, **maintenir le cap** est plus que jamais essentiel pour agir et permettre le déploiement d'une politique publique de transitions et de cohésion.

Notre cap, c'est celui du projet de territoire qui constitue le fil rouge de notre action.

Actualisé en profondeur et de façon concertée en 2021, le projet de territoire est le ciment de notre intercommunalité, en apportant des solutions concrètes aux habitants et aux acteurs du territoire, adaptées aux nouveaux enjeux de développement et d'attractivité.

La force de l'intercommunalité repose sur la notion de « bloc local ».

Faire bloc et porter la mobilisation nécessaire pour :

❖ Avancer dans la réalisation des projets qui construisent peu à peu le Grand Besançon de demain.

En 2022, GBM a ainsi réalisé plus de 71 M€ de dépenses d'équipement, avec un niveau inédit sur son budget principal, matérialisant la montée en puissance de son Programme Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIF) de plus de 345M€.

Près de 900 M€ ont été investis par le Grand Besançon depuis 2001, avec une accélération marquée ces dernières années, en parallèle à l'élargissement de ses compétences.

2023, avec près de 14 M€ de dépenses d'équipement supplémentaires sur l'ensemble des budgets par rapport à 2022, marquera l'exceptionnelle montée en puissance du programme d'investissement, que ce soit pour la rénovation globale du Campus de la Bouloie, le lancement opérationnel de la Grande Bibliothèque dans le futur quartier Saint Jacques, l'acquisition de nouvelles rames de tramway, l'accélération du programme de pistes cyclables, le déploiement progressif de nouvelles zones d'activités économiques, le lancement de la 2e phase de réhabilitation de la base de loisirs d'Osselle, ou encore la poursuite des études pour la rénovation du bâtiment de la City ...

❖ Accompagner les habitants et les acteurs du territoire, garantir un développement solidaire, cohérent et équilibré à l'échelle du Grand Besançon, un service public de proximité, une haute qualité de vie et pour mener les transitions indispensables.

En 2023, seront ainsi menés la rénovation du quartier de Planoise, la poursuite de la requalification et de l'entretien des voiries, le soutien et l'accompagnement des évènements sportifs et culturels d'ampleur, la mise en œuvre de plans de sobriété énergétique dans nos différents champs de compétences, le lancement d'une extension majeure du réseau de chaleur pour le développement des énergies renouvelables...

Budgétairement, 2023 s'inscrit bien évidemment dans un contexte de contraintes accrues, avec une hausse de la facture énergétique de plus de 6 M€ tous budgets confondus et, de façon moindre, la revalorisation du point d'indice de 3,5 % de près de 2 M€, évolution toutefois légitime dans le contexte actuel de forte inflation et marque de reconnaissance des agents publics.

Sur les budgets annexes, des choix d'évolutions tarifaires ont dû être faits, avec des hausses toutefois limitées et maîtrisées, afin de garantir le maintien de la qualité du service.

Le budget principal bénéficie quant à lui du dynamisme des recettes en 2023, notamment de TVA dont le niveau est soutenu par l'inflation. En parallèle, GBM poursuit la mise sous contrainte des dépenses de fonctionnement.

Ces choix permettent de confirmer notre forte ambition en investissement, avec un PPIF de plus de 345M€ jusqu'en 2026.

Au total, tous budgets confondus, près de 100 M€ de dépenses d'investissement sont prévues en 2023, marquant ainsi une nouvelle marche dans la croissance et l'ambition de notre intercommunalité.

Le budget 2023 de GBM, fort de ses 346 M€, témoigne de notre détermination, alors que les incertitudes restent fortes.

2023: UNE NOUVELLE ETAPE DECISIVE POUR LE PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de budget 2023 constitue une nouvelle étape dans la mise en œuvre *d'Action Grand Besançon*, projet de territoire de Grand Besançon Métropole.

Ainsi, *Action Grand Besançon*, dans sa version actualisée en mars 2022, a réaffirmé ses 4 grandes orientations : « alliances, cohésions, transitions et effervescence », s'appuyant sur des projets structurants et des actions opérationnelles.

UNE COMMUNAUTE QUI AVANCE

LE PROJET SYNERGIE-CAMPUS

Ce programme, principalement sous maîtrise d'ouvrage GBM, repose sur un large partenariat avec les acteurs du territoire (Etat, Région, Département, Université, Ville de Besançon …) pour **plus de 80 M€ investis** au total.

Alors qu'en 2023, l'Université de Franche-Comté fêtera ses 600 ans, le programme Synergie Campus marque le fort positionnement/l'ancrage de l'enseignement supérieur à Besançon.

Tous les projets de ce programme sont désormais lancés, certains sont achevés ou sur le point de l'être.

Le lieu de vie étudiant, réalisé par le CROUS avec un soutien de 300 K€ de GBM, a ainsi été ouvert récemment, offrant un nouveau lieu d'accueil et d'échanges pour les étudiants au cœur du campus. La réhabilitation du Campus Sport d'un montant de 3,8 M€ est en cours d'achèvement.

Les autres opérations sont en pleine phase opérationnelle :

- la création du nouveau bâtiment pour **l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)** à hauteur de **8 M€** avec une livraison prévue en 2024. A noter qu'une nouvelle extension (estimée à 3,4 M€) est inscrite dans le futur Contrat de Plan Etat Région avec une mise en œuvre prévue à compter de 2025 ;
- la création du **Learning centre** (**4,8 M€)**, projet lancé en 2022 (1,9 M€) et qui devrait être livré au cours de l'année 2023 ;

- la **réhabilitation de bâtiments universitaires** (**14,5 M€),** dont celle des bâtiments de **Droit** qui a débuté en 2022 (2,5 M€), celle de **Métrologie** pour les bâtiments A et C qui démarre cette année pour des livraisons prévisionnelles à partir de la fin d'année 2023 et 2024, tout comme **le CHESINUM**;
- la **réhabilitation des espaces extérieurs (12,2 M€),** est également en cours jusqu'à la fin 2024. Ce programme permet une reconfiguration globale de l'accès, de la circulation et des cheminements à l'intérieur du campus en favorisant les modes doux et en accentuant son ouverture sur la ville. Des études sont également en cours pour améliorer la connexion entre le campus de la Bouloie et la technopole Temis.

Parallèlement, le Jardin des Sciences, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville, avance également rapidement.

Pas moins de 17,6 M€ sont inscrits au projet de budget 2023 pour cet ambitieux programme d'investissement qui a déjà mobilisé plus de 13 M€ sur les exercices précédents.

L'engagement supplémentaire de GBM au titre de l'enseignement supérieur, dans le cadre du nouveau Contrat de Plan Etat Région qui court jusqu'en 2027, d'un montant total de 7 M€, s'est d'ores et déjà matérialisé en 2022 par le soutien à hauteur de 300 K€ apporté à la création de la formation en odontologie, qui accueillera à terme 60 étudiants.

Dans la même logique de confortement de l'enseignement supérieur, une réflexion est en cours entre GBM et la Ville pour permettre à **l'Institut Supérieur des Beaux-Arts (ISBA)** de conforter son positionnement et ses formations. La contribution de GBM est encore renforcée dans ce cadre, de **100 K€.**

LA GRANDE BIBLIOTHEQUE

La validation en septembre 2022, dans des délais extrêmement contraints, de l'avant-projet définitif intégrant une meilleure prise en compte de la performance énergétique, permet de s'inscrire dans un calendrier ambitieux, avec un **démarrage des travaux en fin d'année**, après un important et fructueux travail de fouilles archéologiques.

La **livraison de cet équipement, fin 2026 début 2027,** constituera un moment important pour notre territoire, avec l'ouverture d'un établissement culturel d'une ampleur inédite, tant en termes de niveau de service, de capacité d'accueil que de fonds documentaire : près de 14 000 m2 de surface, plus de 1500 places assises et un fonds documentaire de 660 000 documents.

Ce caractère exceptionnel a permis notamment de l'inscrire dans le Plan de Relance de l'Etat, avec 9 M€ d'ores et déjà versés en 2022.

Regroupant la Bibliothèque Universitaire de Lettres et Sciences Humaines, la médiathèque Pierre Bayle et la Bibliothèque d'étude et de conservation, cet équipement s'adressera à un large public et permettra l'élaboration d'une politique de lecture publique à la dimension du territoire de GBM, tout en protégeant les collections patrimoniales de la bibliothèque d'étude et de conservation.

Le projet scientifique et culturel met en lumière l'ambition de ce futur équipement, dont le coût a été révisé à 75,4 M€, compte-tenu de l'actualisation des coûts de construction et qui fait l'objet d'un soutien important de nos partenaires (Université, Etat, Région, Département, Union européenne). 3 M€ sont inscrits en 2023 pour la préparation du lancement des travaux, avec une montée en puissance des dépenses à compter de 2024.

L'ACCELERATION DES MOBILITES DOUCES

L'intercommunalité joue un rôle moteur dans l'adaptation des modes d'action publique, de consommation, de déplacements.

Le développement des mobilités douces constitue un axe essentiel de mobilisation en 2023, encore renforcé par rapport aux années précédentes.

Ainsi, l'enveloppe consacrée à la **réalisation de pistes cyclables** fait l'objet d'un nouvel abondement, la portant à **3 M€ par an jusqu'à la fin du mandat** (soit 1 M€ supplémentaire par an au PPIF et un triplement par rapport aux projections initiales qui prévoyaient 800 K€ par an).

Les principales réalisations envisagées cette année sont notamment les pistes cyclables rue de Trépillot (phase 2), la bretelle Chateaufarine sur l'axe Micropolis-Montferrand, la RD 104 entre Busy et Vorges, La Belle Etoile-Grandfontaine phase 2, Saint-Vit-Pouilley-Français-Dannemarie et la RD 70 route de Gray.

0,9 M€ sont également inscrits dans le cadre du Plan de Déplacement des Mobilités pour diverses études portant sur les zones à faibles émissions, le plan piéton, le schéma de co-voiturage et l'aménagement de nouvelles zones de co-voiturage et de parkings-relais, notamment à Busy et pour le pôle d'échanges multimodal à Saône.

120 K€ seront à nouveau **consacrés aux subventions** (plus de 300 subventions ont été versées en 2022) **et** à **l'acquisition de vélos à assistance électrique** avec une diversification de la flotte de GBM envisagée (vélo cargo, vélo adapté aux personnes à mobilité réduite).

En matière de transports en commun, le Grand Besançon poursuit son engagement pour **développer et fluidifier le réseau Ginko.** Au-delà de la nouvelle tarification adoptée en 2022, nous lançons en 2023 **l'acquisition de nouvelles rames de tramway**, pour un montant total estimé à **15 M€.**

Nous poursuivons également **l'électrification du parc de bus**, avec un objectif d'acquisition de 2 nouveaux bus électriques pour 1,1 M€.

UN GRAND PROGRAMME D'ECONOMIES D'ENERGIE

En parallèle à un plan de sobriété énergétique (avec notamment la baisse des températures dans les locaux administratifs), **GBM accélère son programme d'économies d'énergie** et lance la réalisation de la **REHABILITATION DE LA CITY.**

Cette opération d'ampleur, qui s'échelonnera sur la durée compte tenu de l'intervention complexe en site occupé, répond à de multiples enjeux. En effet, au-delà de l'impératif de réhabilitation énergétique, essentiel du fait d'un bâtiment dégradé et obsolète, il s'agit de faire vivre et dynamiser ce site en cœur de ville, avec de forts gains de fonctionnalité et d'utilisation attendus.

200 K€ sont inscrits en 2023 afin de réaliser les études nécessaires (modalités de portage de l'opération, circulations dans l'ensemble des bâtiments, les conditions de propriété), pour optimiser la réalisation des travaux et permettre d'affiner le chiffrage de ce projet complexe.

Au-delà de son patrimoine propre, GBM accompagne fortement les communes dans leurs décisions d'extinction de l'éclairage public nocturne.

Pas moins d'une vingtaine de nouvelles communes, parmi lesquelles Besançon, ont décidé de baisser leur éclairage public et donc leurs factures (avec un effet également important en matière de biodiversité), portant à une soixantaine (à la date d'écriture du rapport) sur 68 les communes ayant adopté une telle démarche.

Les investissements nécessaires à cette extinction sont portés à travers l'important programme d'éclairage public mené par GBM, pour le renouvellement et l'optimisation de cet éclairage, avec un budget d'investissement 2023 de 1.4 M€ sur les secteurs urbains et périurbains.

En matière de transition énergétique, la décision **D'EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR** constitue également **un pas décisif en matière d'utilisation des énergies renouvelables**, avec une énergie bois qui plus est moins coûteuse que le gaz.

Le lancement de l'extension de réseau est inscrit sur 2023 notamment avec celui de la ZAC Lafayette et le début de l'opération d'extension sur le secteur Ouest entre la chaufferie Planoise et le lycée Jules Haag, et vers la Grette à hauteur de 4,2 M€.

Parallèlement, et dans le cadre du schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid adopté en mars 2022, GBM lance une étude pour la création d'un nouveau réseau, cette fois à l'Est bisontin.

GBM poursuit également le développement des énergies renouvelables sur son patrimoine, notamment avec l'installation de capteurs photovoltaïques.

La participation de GBM dans la Société de Projet Photovoltaïque Les Andiers va permettre le déploiement d'un grand projet photovoltaïque au sol sur l'ancien site de stockage de déchets inertes des Andiers à Chalezeule, dont la puissance envisagée est de 3 MWc environ.

LA CONSOLIDATION DU SCHEMA DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La Communauté Urbaine, en plaçant l'attractivité comme pilier transversal de ses interventions et projets, impulse, développe et coordonne les politiques stratégiques de développement à l'échelle du territoire.

Dans le cadre des schémas directeurs qui ont été définis, et en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) dont l'actualisation est en cours pour définir les orientations d'aménagement à l'échelle du bassin de vie et d'emploi (qui va au-delà du territoire grand bisontin), le développement économique et touristique constitue un autre axe de mobilisation important en 2023.

Il convient de souligner la dynamique impulsée par GBM qui propose pas moins de 100 M€ d'investissement tous budgets confondus pour 2023.

Ce sont près de 14 M€ de plus qu'en 2022 et 26 M€ de plus qu'en 2021, et autant de soutien au développement économique, aux entreprises...

Des initiatives telles que le partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou les rencontres de l'investissement visent à faciliter l'accès de la commande publique aux petites et moyennes entreprises, et plus globalement à inciter les entreprises locales à se positionner sur les appels d'offres publics lancés par GBM ou ses communes membres.

Conformément aux orientations retenues dans le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), 81 % des marchés de GBM et de la Ville de Besançon intègrent désormais des clauses environnementales et/ou sociales, contre 15 % en 2020.

En 2022, 45% des marchés ont par ailleurs été attribués à des entreprises du territoire Grand Bisontin et plus de 75 % à des entreprises régionales.

GBM œuvre par ailleurs pour une offre attractive et diversifiée facilitant l'installation des entreprises. Cela passe à la fois par la structuration des nouvelles zones d'activités économiques (ZAE) mais également par l'optimisation et l'aménagement des zones existantes.

L'optimisation des ZAE

Citons tout d'abord le déploiement impressionnant de Temis Microtech et Temis Santé Hauts du Chazal, mais également des Marnières ou de l'Echange qui poursuivent leur transformation.

- Sur TEMIS Microtech, au-delà du nouveau bâtiment de Grupo Antolin, on peut souligner l'installation de la société ERDIL, la poursuite et l'achèvement des chantiers du nouveau siège KPMG Besançon, et de l'extension de 5 700 m² de Sophysa. L'incubateur DECA et la pépinière d'entreprises de TEMIS Innovation accueillent et accompagnent de nouveaux projets et activités dont les innovations ont été distinguées dans les concours organisés par BPI France, telles que Pixee Medical, Vibiscus, Amarob ou soutenues par France 2030 comme AUREA Technology.
- Sur TEMIS Santé, le bâtiment Bio Innovation auquel GBM a consacré 3,8 M€ est en pleine montée en puissance, avec l'installation de startups innovantes spécialisées dans les biothérapies, la bioproduction et les dispositifs médicaux associés au domaine du sang, comme Vistacare, Smalltis, CellQuest, Cancell Thérapeutics. Le groupe français Macopharma a inauguré sur la zone un laboratoire dès mars 2022, dans un environnement propice à l'innovation sur le thème de la santé. Enfin,

l'Etablissement Français du Sang y déploie des plateformes techniques et des espaces de bureaux. D'autres sociétés comme Lymphobank ou RD Biotech se sont installées en proximité immédiate. Se crée ainsi un véritable microcosme d'innovation autour de la santé et la recherche de pointe médicale.

1,5 M€ seront à nouveau consacrés à ces 2 zones en 2023.

- Le développement de l'offre commerciale est également soutenu sur l'espace commercial des Marnières avec en 2022, l'ouverture du complexe de loisirs. 650 K€ sont prévus en 2023 pour la poursuite de l'aménagement de cette zone.
- L'extension de la zone de l'Echange avance également rapidement, avec de premières installations prévues prochainement, notamment de SOS Oxygène, Bourgogne Franche-Comté Signaux et des projets à venir en matière de contrôle technique ou d'activités artisanales.

GBM consacrera également environ **500 K€ aux pépinières d'entreprises**, la Maison des microtechniques et la pépinière de Palente.

Pour optimiser les zones existantes, GBM a par ailleurs mis en place **un grand programme de requalification des ZAE**: 1,1 M€ y seront spécifiquement dédiés en 2023, notamment sur la zone de Besançon-Thise-Chalezeule, pour améliorer la signalétique et la voirie et engager des travaux de végétalisation et désimperméabilisation des sols.

Autre pendant de l'action en matière de développement économique, la création et l'extension des zones d'activités.

Dans le cadre de la validation, en mai 2022, du schéma de priorisation des ZAE de Grand Besançon Métropole, pas moins de 5 M€ sont prévus en 2023 sur le budget principal (pour les zones en maîtrise d'ouvrage déléguée) ou les budgets annexes (lorsque l'aménagement est assuré directement par GBM).

Ces inscriptions seront dédiées à la fois aux acquisitions nécessaires pour se rendre maître du foncier, aux études obligatoires préalables, notamment environnementales, et aux travaux d'aménagement de réseaux, d'espaces publics, d'accessibilité des zones, par exemple sur les zones de Marchaux-Chaudefontaine, Portes de Vesoul, Saint-Vit Champs Chevaux, Pouilley-Pelousey, Saône Cheneau Blond, Aire Industrielle de Besançon Ouest...

Ces opérations permettront ainsi l'aménagement et la commercialisation de ces zones afin de permettre aux entreprises de disposer d'une offre de foncier diversifiée et adaptée à leurs besoins d'implantation ou d'extension.

Le développement touristique

Le Grand Besançon poursuit le renforcement du soutien à la Citadelle (130 K€ soit +30 K€ par rapport à 2022 et + 80 K€ par rapport à 2021), compte tenu du rôle majeur et emblématique de la Citadelle sur le plan de l'attractivité et du rayonnement culturel et touristique du territoire.

Autre soutien renforcé, celui apporté au Musée des Maisons Comtoises, avec un apport complémentaire de 30 K€ portant la contribution à plus de 0,4 M€.

Au-delà, GBM s'est engagé sur une participation à hauteur de près de 1 M€ au projet de rénovation du musée, s'agissant de la tranche ferme et de la première tranche conditionnelle, relative aux réserves, à la reconfiguration de l'accueil et à une requalification paysagère et scénographique du parc.

Autre équipement touristique qui connaîtra un vrai renouvellement : la base de loisirs d'Osselle - Routelle. La première phase, qui a principalement contribué à améliorer l'organisation du site et la qualité de la plage, a montré le vrai besoin d'un site nautique et de loisirs sur le territoire.

2023 marque le lancement de la phase 2, qui, avec un investissement de près de 5 M€ dont environ 2 M€ dès 2023, permettra, dans une logique de qualité environnementale et de préservation des espaces naturels, la reconfiguration du site avec notamment la reconstruction des bâtiments d'accueil multi-services,

l'amélioration des emplacements du camping et des accès, pour le développement de nouvelles activités de loisirs nautiques et pédestres.

De la même façon, GBM continue à avancer dans la **réhabilitation du camping de Chalezeule.** En 2023, des travaux de mise aux normes, d'accessibilité et de rénovation thermique seront réalisés, dans l'attente du déploiement du projet plus vaste de rénovation, prévu pour 2024.

GBM participe enfin, à hauteur totale prévisionnelle de 1,8 M€, au projet de création d'une base outdoor sur les Prés de Vaux, qui se concrétisera à l'automne.

Ainsi, GBM joue un rôle moteur dans l'impulsion donnée aux grands équipements et aux politiques stratégiques d'intérêt communautaire avec, pour 2023, un effet levier particulier.

Par ailleurs, le Grand Besançon se positionne clairement aux côtés de ses communes-membres, des habitants mais également des acteurs associatifs, à travers ses actions de proximité.

UNE COMMUNAUTE QUI ACCOMPAGNE

L'une des finalités du projet de territoire est celle d'une Communauté qui accompagne, avant tout proche de ses habitants, à travers ses actions de proximité, par exemple dans les domaines de la voirie, des déchets, de l'eau et l'assainissement ; par l'aménagement cohérent et équilibré du territoire qu'elle favorise, par les évènements qu'elle soutient, enfin par la solidarité qu'elle défend.

Etre au cœur d'un quotidien de qualité, accessible, solidaire, accompagner et porter le vivre-ensemble, tel est l'objectif que porte, fièrement et avec responsabilité, le Grand Besançon.

LA PROMOTION, L'ANIMATION ET LA VALORISATION DU TERRITOIRE

Cela passe par la mise en valeur, pour mieux les partager, des atouts de notre territoire.

Premier atout, la position géographique du Grand Besançon que nous avons su transformer en levier de coopération et de développement.

La deuxième **labellisation UNESCO obtenue sur le savoir-faire horloger**, après celle du patrimoine Vauban, qui contribue au rayonnement de notre territoire au national et à l'international, a permis de mettre en valeur nos savoir-faire, de fédérer un réseau d'acteurs de part et d'autre de la frontière franco-suisse mais aussi d'appuyer le développement de cette filière.

La collaboration entre la société Humbert-Droz et La Joux-Perret pour l'assemblage de mouvements à Besançon, ou encore l'installation par l'entreprise Utinam d'une horloge monumentale à la Chaux de Fonds, témoignent que cette labellisation vient valoriser un patrimoine et un terreau d'une cinquantaine d'entreprises dynamiques, avec 1 500 salariés, qui, loin d'être seulement « immatériels », participent très concrètement au développement et à la notoriété de notre territoire.

Dans ce cadre, 0,2 M€ sont prévus pour l'organisation des 24 Heures du Temps, évènement référence pour le territoire et le projet Interreg franco-suisse Arc Horloger, qui se poursuit, vise à pérenniser ces savoirfaire et assurer leur transmission.

Parallèlement, l'effort d'accompagnement des entreprises dans leurs investissements, pour soutenir l'activité économique et l'emploi, est reconduit en 2023 à hauteur d'une enveloppe de 240 K€.

Autre atout de taille, le dynamisme du territoire et de ses acteurs, que GBM soutient et accompagne.

En s'appuyant sur l'ensemble de ses acteurs, associatifs, économiques, le Grand Besançon accueillera **3 évènements sportifs internationaux.**

Après la finale de la **Coupe du Monde de cyclocross** en janvier dernier sur le site de la Malcombe, se tiendront les **championnats d'Europe de BMX et la Coupe du Monde de Paratriathlon**.

Nous aurons également la chance d'accueillir à nouveau la célèbre course cycliste La Classic Grand Besançon... Autant d'évènements soutenus par GBM à hauteur de plus de 70 K€, et qui contribueront à faire écho à cette *Terre de Jeux* qu'est le Grand Besançon, avec la préparation désormais imminente des Jeux Olympiques et que mettent chaque jour en exergue nos clubs sportifs de haut niveau que GBM accompagne, pour 275 K€.

Nouveau projet lancé pour 2023 dans cette même ligne, **l'aménagement d'un parcours VTT** ouvert à tous permettra tout autant la pratique amateur que l'entraînement et la compétition, en lien notamment avec le Pôle Espoir. Son montant est estimé à **400 K€**.

Dans ce cadre, **Grandes Heures Nature**, au budget stable, révèle d'autant plus son importance, avec la thématique, point d'ancrage de notre identité, du **sport-nature-santé**, comme en témoignent les 14 000 visiteurs à Chamars lors de la dernière édition du festival.

Ce dernier reviendra à la mi-juin, avec l'objectif d'associer un grand nombre de communes aux différentes épreuves sportives et d'assoir encore davantage l'évènement dans toute sa singularité, en accentuant encore son lien avec l'environnement exceptionnel de tout le territoire.

Avec le **salon Livres dans la Boucle** et les **Mardis des Rives**, qui reviendront eux aussi, tous ces évènements constituent la preuve que s'appuyer sur les atouts et spécificités du territoire est le meilleur moyen pour rassembler, partager et créer, autour de moments fédérateurs devenus désormais incontournables.

LA PROXIMITE AU CŒUR DES ACTIONS DE GRAND BESANCON METROPOLE

GBM accompagne aussi les habitants au cœur même de leur quotidien :

• En matière de voirie

Si l'entretien courant a été re-délégué aux communes dans le cadre de conventions de gestion, pour qu'elles puissent conserver ce lien avec les habitants, GBM assure en revanche directement la maîtrise d'ouvrage de l'intégralité des investissements.

En 2023, plus de 16 M€ ont ainsi été dédiés en investissement au renouvellement et à la requalification de la voirie, ainsi qu'à l'éclairage public.

La voirie constitue un facteur très important d'aménagement concerté, cohérent et d'amélioration de la vie quotidienne des habitants, avec en parallèle un effort réalisé à la fois en termes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de réduction de l'imperméabilisation des sols, comme par exemple sur le parvis du CHU.

Le PPIF de GBM intègre également la participation au projet de **mise à deux fois deux voies de la RN 57**. Ce projet, validé en juin 2021 par le Conseil communautaire, fait à ce titre l'objet d'une participation inscrite au budget 2023 à hauteur de **1 M€.**

Un travail est également engagé sur la question de l'amélioration du territoire en **dessertes ferroviaires**, notamment avec le co-financement d'une étude menée par la SNCF. C'est une préoccupation importante défendue au quotidien et sui sera réaffirmée dans le cadre du volet Mobilités du Contrat de Plan Etat-Région.

0,2 M€ sont également inscrits en 2023 pour **l'enfouissement des réseaux secs** (au-delà des travaux prévus dans les opérations de requalifications) **permettant notamment une amélioration de la qualité paysagère**.

En matière d'ouvrages d'art, à noter l'inscription en 2023 de 0,3 M€ pour le lancement de la reconstruction de la passerelle Jean Abisse aux Prés de Vaux, qui représentera un montant total de travaux estimé à 4 M€, après sa déconstruction par la Ville de Besançon.

• En matière de gestion des déchets, GBM travaille à une amélioration continue du service, notamment en optimisant la gestion des biodéchets, en faisant évoluer les fréquences de collectes et en expérimentant de nouveaux modes de ramassage (cartons).

Près de 0,3 M€ sont également prévus pour l'aménagement de nouvelles aires de retournement et le programme de **déploiement des points d'apports volontaires** se poursuivra en lien avec les communes, notamment sur le quartier de Planoise.

Le budget déchets est prévu à hauteur de plus de 28 M€.

• En matière d'eau et d'assainissement, budgets qui représentent à eux deux près de 43 M€, GBM porte une action forte pour la qualité du service, la préservation des ressources naturelles et la limitation des effluents.

Dans ce même domaine, la finalisation des travaux de création du **bassin d'orage enterré de la Malcombe,** est inscrite à hauteur de 0,9 M€. Pour rappel, d'un montant total de près de 10M€, ce bassin constituera un réservoir de 20 000 m3 et permettra de diminuer de 25 % le volume annuel d'eaux non traitées rejetées dans le milieu naturel.

Au budget principal cette fois, 1,8 M€ en fonctionnement et 1 M€ par an en investissement sont désormais consacrés à la gestion des eaux pluviales.

• En matière de production locale et de circuits courts, GBM intervient notamment dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial mais également dans la préservation des terres agricoles. 0,4 M€ y sont dédiés en 2023, pour l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs par le biais de la pépinière maraichère et le lancement d'une étude d'aménagement de la zone agricole de Marchaux.

Un Fonds de compensation agricole est également inscrit, dans un premier temps sur la base d'Osselle.

300 K€ sont prévus par ailleurs pour accompagner **l'association Emmaüs** dans la réalisation d'un nouveau bâtiment de ressourcerie-recyclerie.

• GBM accompagne également les projets des communes

Au-delà des dispositifs traditionnels, notamment la **Dotation de Solidarité Communautaire** versée aux communes, à laquelle GBM consacre annuellement près de **4,5 M€** ou le **dispositif d'Aide aux Communes** auquel toutes les communes de GBM adhérent désormais, GBM met en place en 2023 un **nouveau Fonds Climat.**

Ce fonds, issu de la fusion des dispositifs de soutien aux centres-village et du fonds isolation énergie, permettra, avec plus de 400 K€ par an, de développer une approche plus globale en termes d'aménagement du territoire, tout en assurant l'équité entre communes avec la prise en compte d'un taux progressif selon chaque situation financière.

Un nouveau fonds, également en cours de finalisation, permettra de soutenir les actions des communes pour l'animation dans le cadre du **Contrat de canal.**

On peut également citer la compétence « extension des cimetières » avec une inscription de 0,4 M€ en 2023.

L'HABITAT ET LA POLITIQUE DE LA VILLE, PILIERS DE LA QUALITE DE VIE ET DE LA COHESION SOCIALE

C'est un des domaines d'intervention majeure de GBM, **avec plus de 8 M€ en 2023**, qui recouvre à la fois les aides en matière d'habitat, la politique en faveur des quartiers et l'accueil des gens du voyage, dans une logique d'aménagement concerté, équilibré et cohérent du territoire, mais également de solidarité, principe fondateur de l'intercommunalité.

L'adoption du **nouveau Plan Local de l'Habitat** est programmée pour 2023. Ce PLH constituera un point d'appui essentiel et déterminant dans la mise en œuvre des orientations en matière d'habitat au cours des années à venir.

En lien avec le SCoT, mais également avec les objectifs du Plan Climat Air Energie Territoire, ce document devra permettre de répondre aux besoins en matière d'habitat, d'aménagement et d'attractivité du territoire,

avec un enjeu fort en matière de lutte contre la précarité énergétique, particulièrement prégnant dans un contexte de hausse des tarifs.

Dans l'attente de ce nouveau plan d'actions, le soutien ne s'arrête évidemment pas, au contraire, et 3,3 M€ seront dédiés en 2023 à la poursuite des interventions communautaires pour les constructions ou réhabilitations nécessaires, dans l'habitat public et privé.

Le lancement opérationnel du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain de Planoise

Ce **programme de plus de 180 M€** au total associe l'ensemble des partenaires, pour une vraie reconfiguration du quartier, avec des aménagements d'espaces publics, des démolitions, des actions de résidentialisation, la réhabilitation des bâtiments et des centres commerciaux...

La Communauté Urbaine y consacrera plus de 20 M€ au total, dont 3,2 M€ inscrits au projet de budget 2023, auxquels s'ajoute le volet fonctionnement dans le cadre du Contrat de Ville, avec plus de 400 K€ par an. Ce volet permet, sur l'ensemble des quartiers de la politique de la Ville, d'accompagner les partenaires, associatifs notamment, dans leurs actions quotidiennes en faveur de la dynamisation des quartiers, de la pratique sportive, de la santé, de la culture...

De nombreux sites seront concernés en 2023 : le secteur lle de France, l'ilot Mandela, le secteur Cassin, en accompagnement des travaux de rénovation du bâtiment d'accueil du CCAS, le secteur Epoisses, le maillage Fribourg, le site Bourgogne avec notamment la réalisation du chemin des Parcs.

Le **projet de tiers-lieu numérique à hauteur de 1,6 M€** va également émerger, avec une double vocation : faciliter l'accès aux services numériques et l'inscription du quartier dans l'excellence numérique.

L'ambition de cet équipement innovant est de préfigurer le futur pôle d'excellence de Grand Besançon Métropole et de diffuser la culture numérique au profit des entreprises et du grand public, dans le quartier prioritaire de Planoise.

Cette opération vise également à développer économiquement la filière numérique et à attirer de nouveaux acteurs.

Parallèlement, le quartier de Planoise accueillera l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques, et d'ombrières sur les aires de stationnement et la réflexion se poursuit autour de la production alimentaire de proximité.

GBM souhaite également soutenir, à travers une inscription de crédits à hauteur de **80 K€** au projet de budget 2023, la **Maison des Familles**, qui reçoit les accompagnants des malades hospitalisés. Son extension a déjà permis non seulement la création de 12 chambres supplémentaires mais également de vraies améliorations en termes d'accueil, de restauration, d'espaces extérieurs.

L'accueil des Gens du voyage

GBM a validé l'aménagement d'une aire de très grand passage à Chemaudin-et-Vaux, ainsi que la réalisation de 8 terrains familiaux.

Le coût de ce projet d'ensemble est estimé à près de 5 M€ dont environ 3 M€ au titre de l'aire de très grand passage. 2023 va permettre d'avancer très concrètement dans les études pour la création de l'aire, dans la mise en œuvre des terrains familiaux sur la commune de Besançon (acquisition de terrains, aménagement et construction) et la mise aux normes du terrain de Mamirolle.

Au total, 1,6 M€ seront consacrés en 2023 (en investissement et fonctionnement) dans le cadre de l'accueil des gens du voyage.

Grand Besançon est ainsi, par son budget et les actions portées, une force qui accompagne le développement du territoire.

UNE STRATEGIE FINANCIERE CONFIRMEE

GARDER LE CAP GRACE A UNE STRATEGIE FINANCIERE AMBITIEUSE ET RESPONSABLE

La nécessité d'une stratégie financière repose sur un principe simple : garantir que les engagements, en l'occurrence ceux de notre projet de territoire, sont réalisables car compatibles avec les équilibres financiers de court, moyen et long terme, mais aussi avec les contraintes techniques et/ou humaines.

C'est un quide qui permet que l'instabilité du contexte ne fasse pas perdre de vue le cap fixé et ses priorités.

Et c'est l'objet du Plan Pluriannuel d'Investissement et de Fonctionnement (PPIF) de Grand Besançon Métropole.

Une stratégie adaptée au territoire

La stratégie financière de GBM repose sur les deux axes suivants :

- ✓ le déploiement d'un programme d'investissement particulièrement ambitieux, représentant un objectif de plus de 345 M€ sur une période de 5 ans pour le seul budget principal (et de 500 M€ tous budgets confondus), permettant la concrétisation d'opérations structurantes pour l'aménagement urbain et périurbain, pour le dynamisme, l'attractivité et l'emploi.
- ✓ la préservation des équilibres financiers sur le long terme, vérifiée en continu à travers le suivi de plusieurs indicateurs financiers.

Grand Besançon Métropole s'est doté, en la matière, de deux points de repères principaux, permettant de suivre en continu sa situation :

- une épargne de gestion qui doit se situer aux alentours de 17 M€ sur le long terme ;
- <u>une épargne nette</u> dont le seuil minimal sur le long terme est **de l'ordre de 11 M€**, seuil minimal estimé pour le financement des travaux récurrents.

Une épargne en nette progression mais sensible à la conjoncture économique

L'année 2022 acte la reprise avec des niveaux d'épargne supérieurs à ceux de 2019, ce qui correspond au retour à une trajectoire quasi-normale.

Une progression principalement due au dynamisme du produit de TVA en hausse de 9,6% sur 2022, portée par l'inflation et des recettes exceptionnelles.

Un niveau d'investissement en progression constante

2022 marque également un pas décisif dans la montée en charge du Plan Pluriannuel d'Investissement, avec un niveau d'équipement réalisé, sur le seul budget principal, de près de 48 M€.

Cela représente +8,5 M€ par rapport à 2021, niveau le plus important réalisé par GBM pour la deuxième année consécutive, et un taux de consommation de 69%, proche de l'objectif de 70% fixé au PPIF.

Une stratégie confirmée en 2023

Bien évidemment, le changement de contexte nécessite une actualisation en profondeur de la prospective financière.

En dépenses

- Sur le budget principal, les principaux éléments d'actualisation en dépenses ont été les suivants :
 - un alourdissement des dépenses d'énergie de 2,5 M€, soit un quasi-doublement, intégrant un plan de sobriété énergétique,
 - A noter que l'impact de la hausse énergétique est beaucoup plus sensible sur les budgets annexes (Eau, Assainissement, Transports).
 - une hausse pérenne de la masse salariale, de 2 M€, du fait d'une part des décisions nationales et, d'autre part, de l'objectif maintenu de résorber autant que possible la vacance d'un certain nombre de postes,
 - une hausse élevée de l'inflation, de l'ordre de 6 % en 2022 et avec un « panier des dépenses du bloc communal » de plus de 7 %, conjuguée à une augmentation et raréfaction des matières premières,
 - une majoration de la subvention d'équilibre du budget annexe Transports de plus de 900 K€ par an suite à la décision importante de baisse de tarification décidée par le Conseil Communautaire en juin 2022.

En recettes

- Parallèlement, en recettes, cette actualisation intègre :
 - le dynamisme actuellement constaté du produit de TVA
 - l'actualisation forfaitaire élevée décidée en Loi de Finances (+ 7,1 %) des bases des locaux d'habitation et des locaux industriels
 - le nouveau dispositif de garantie de sortie du FPIC, qui prévoit une sortie plus progressive sur 4 ans au lieu d'un an auparavant en cas de perte d'éligibilité

Subsiste pour autant une source d'incertitudes majeure, liée à la suppression de la CVAE à compter de 2023 et aux objectifs de l'Etat sur les dépenses de fonctionnement des collectivités.

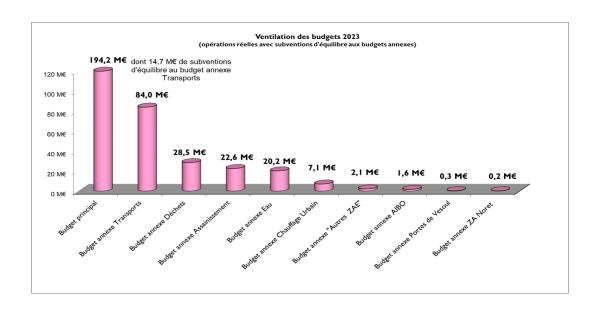
La CVAE représentait environ 13 M€ soit 17% de notre panier fiscal en 2022, au profit du développement du territoire.

LE BUDGET PREVISIONNEL

BUDGET GENERAL

Les dépenses réelles consolidées tous budgets cumulés seraient de 360,8 M€ pour 2023 (hors reprise des résultats 2022 sur les budgets annexes), <u>soit près de 346,1 M€ hors subventions d'équilibre.</u>

Pour mémoire, le BP 2022 s'élevait à 339,3 M€ au total, soit 320,6 M€ hors subventions d'équilibre.



Sur ce total de 360.8 M€:

- 243,7 M€ (contre 228,2 M€ au BP 2022) correspondent à des dépenses de fonctionnement dont 14,7 M€ de subvention d'équilibre au budget annexe Transports.
- 117,1 M€ (contre 111,1 M€ en 2022) correspondent aux dépenses d'investissement, dont 99,6M€ pour les seules dépenses des compétences (contre 86 M€ en 2022) soit une hausse de près de 14 M€.

BUDGET PRINCIPAL

Le projet de budget principal de la Communauté Urbaine s'élève à ce stade des orientations budgétaires à 194,2 M€ en dépenses, dont :

- 121,6 M€ en fonctionnement, soit 63 %,
- 72,6 M€ en investissement, soit 37 %.

<u>En 2023, le budget principal intègre la reprise du budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional</u>. Dans un souci de clarté et de cohérence des comparaisons, les évolutions de BP 2022 à BP 2023 sont analysées, à périmètre constant (hors crédits CRR donc).

A périmètre constant, le budget augmente de 15,1 M€ :

- sur la section de fonctionnement une progression de 5,5 %, soit + 6,2 M€
- sur la section d'investissement une progression de + 14,1 %, soit + 8,8 M€.

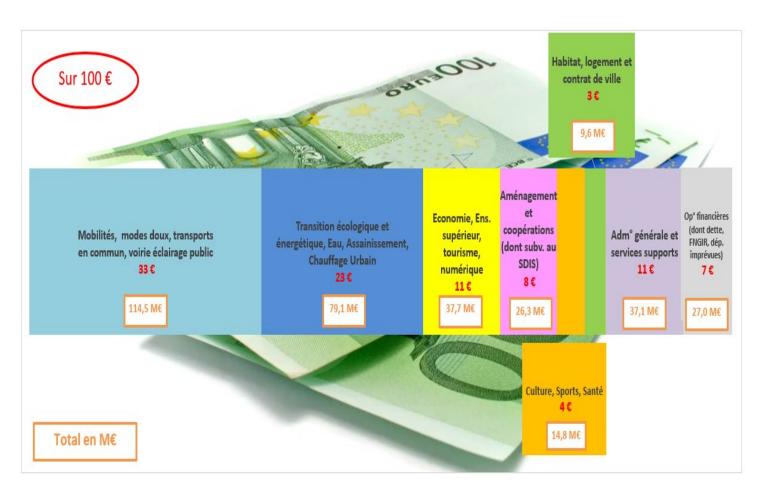
Comme en 2022, le projet de budget est construit sans reprise anticipée du résultat de l'année précédente, qui sera affecté en décision modificative.

Ce budget témoigne d'une trajectoire soutenable et d'une stratégie qui peut donc être confirmée en 2023, avec la poursuite de la maitrise du fonctionnement pour maintenir l'ambition en investissement.

ANNEXE

LE BUDGET DE GBM PAR GRANDS DOMAINES D'INTERVENTION:

Tous budgets confondus, fonctionnement et investissement, les dépenses du projet de budget 2023 se répartissent comme suit par grands domaines d'intervention et politiques publiques (à partir des fonctions budgétaires), reconstituées sur la base de 100 €, avec en parallèle le total en M€ sur le budget de 346,1 M€ :



15

La City – 4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon cedex Tél: 03 81 87 88 89 www.grandbesancon.fr

